

Bornes de recharges électriques

Le développement des modes de déplacement peu polluants est l'une des priorités de Grand Paris Seine & Oise. A ce titre, la communauté urbaine encourage la transition énergétique des véhicules circulant sur son territoire en déployant un réseau public de bornes de recharge électrique.


Tarification

Depuis le 1er novembre 2022, les tarifs du service de recharge électrique sont les suivants :



GRAND PARIS
SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Coût de la recharge (TTC) Borne de Type 2 - 22 kVA

	Abonné alizé	Utilisateur occasionnel
Tarif de jour 08h00 à 20h00	Coût de connexion de 1 € + 0.30 €/kWh + 1 €/h	Coût de connexion de 1 € + 0.30 €/kWh + 1 €/h
Tarif de nuit 20h00 à 08h00	Coût de connexion de 1 € + 0.30 €/kWh	Non éligible* *le tarif de jour sera appliqué

Ils comprennent :

- Un coût fixe de connexion, facturé pour chaque session de recharge ;
- Un coût au kWh, reflétant la quantité d'énergie délivrée ;
- Un coût horaire, facturé à la minute.

Pour bénéficier d'un coût horaire gratuit la nuit de 20 heures à 8 heures, abonnez-vous à [Alizé Liberté](#).

Modalités d'accès

Les bornes de recharge sont accessibles par :

- Les utilisateurs occasionnels (non-abonnés), au moyen du terminal de carte bancaire ou du QR-code présent sur la borne permettant le paiement à l'acte ;
- Les abonnés Alizé Liberté, au moyen de l'application mobile Alizé ou du badge Alizé, permettant de bénéficier d'un coût horaire gratuit la nuit (20h-8h) ;
- Les abonnés à un autre réseau de recharge ou opérateur de mobilité partenaire de la plateforme d'interopérabilité GIREVE (Chargemap, Freshmile, Izivia...), moyennant le règlement d'une commission par recharge.

Liens utiles

[S'abonner à Alizé Liberté](#)

[Carte des bornes de recharge](#)

[Site d'information pédagogique : Je Roule en Electricité](#)

